Fiche de données de sécurité

(Conformément au RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (EU) No 830/2015)

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Code produit	18009027
Nom du produit	Calf Intestinal Alkaline Phosphatase
Nom chimique	Sans objet
Numéro d'enregistrement REACH	La/les substance(s) de ce mélange ne comporte(nt) pas de numéro d'enregistrement dans la mesure où la quantité importée est inférieure à 1 tonne/an ou bien que la période de transition pour son enregistrement selon l'Article 23 du règlement REACH n'a pas encore expiré.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées	Utilisation en recherche uniquement
Utilisez le Code descriptif	SU22 - Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat), PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire, PC21 - Substances chimiques de laboratoire, SU24 - Recherche scientifique et développement
Utilisations déconseillées	Impropre à la consommation.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer/Supplier
LIFE TECHNOLOGIES EUROPE BV
KWARTSWEG 2
2665 NN BLEISWIJK
NETHERLANDS
31-(0)180 392 400
Email: MSDS@lifetech.com

24 hour Emergency Response for Hazardous Materials [or Dangerous Goods] Incident. Spill, Leak, Fire, Exposure, or Accident. Call CHEMTREC	Within the USA + Canada: 1-800-424-9300 and +1 703-527-3887 Outside the USA + Canada: +1 703-741-5970

Country Specific Emergency Number (if available):

CHEMTREC Switzerland (Zurich)	+(41)-435082011 (la langue de voeux : allemand, français et italien)
CHEMTREC Belgium (Brussels)	+(32)-28083237 (La langue de voeux: français, flamand, allemand)
CHEMTREC Luxembourg	+(352)-20202416 (La langue de voeux: français, allemand,luxembourgeois)
CHEMTREC France	+(33)-975181407 (Salutations Langue: Français)

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (EC) n° 1272/2008 [CLP]

Dangers physiques
Non dangereux

Dangers pour la santé
Non dangereux

Dangers pour l'environnement
Non dangereux

Informations supplémentaires
Sans objet

Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (EC) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger
Pas de pictogramme

Mention d'avertissement
Aucun(e)

Mentions de danger
Sans objet

Conseils de prudence

Prévention
Sans objet

Intervention
Sans objet

Stockage
Sans objet

Élimination
Sans objet

Autres dangers
Sans objet

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

Component	No.-CAS	No.-EINECS	Pour cent en poids	Numéro d'enregistrement REACH	Classification according to Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]
Glycérine 56-81-5 (40-70)	56-81-5	200-289-5	40-70	01-2119471987-18-XXXX	Not classified

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec la peau Rincez abondamment à l'eau. Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin.

Contact oculaire Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingestion Ne devrait pas présenter de risque significatif en cas d'ingestion dans les conditions prévues d'utilisation normale. En cas de malaise, consulter un médecin.

Inhalation Ne devrait pas présenter de risque en cas d'inhalation dans les conditions prévues d'utilisation normale de ce produit. Au besoin, consulter un médecin.

Notes au médecin Traiter les symptômes.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Sans objet

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucun(e).

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau. Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Agent chimique sec.

Moyens d'extinction appropriés Aucune information disponible.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Non connu

Conseils aux pompiers
Procédures classiques de lutte contre les feux chimiques

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Mettre en place une ventilation adaptée
Toujours porter l'équipement de protection personnelle recommandé
Utiliser un équipement de protection individuelle
Voir la section 8 pour plus de détails.

Précautions pour la protection de l'environnement
Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises. .

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Absorber avec une matière absorbante inerte.

Référence à d'autres rubriques
Voir la section 8 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Aucune consigne de manipulation spécifique n'est nécessaire.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Utilisation en recherche uniquement.

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Nom chimique	EU OEL (TWA)	EU OEL (STEL)	EU Skin Notation
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Autriche	Belgium (TWA)	Denmark (TWA)	Finland OEL (TWA)
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	10 mg/m³	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	France OEL (VME)	Germany OEL (TWA)	Ireland (TWA)	Italy OEL (TWA)
Glycérine 56-81-5	10 mg/m³	200 mg/m³ exposure factor 2	10 mg/m³	Aucun(e)

Nom chimique	Sweden - Occupational Exposure Limits - TLVs (LLVs)	Netherlands OEL (MAC)	Spain OEL (TWA)	Royaume Uni
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	Aucun(e)	10 mg/m³	10 mg/m³ TWA (mist)

Nom chimique	Union européenne	France OEL (VME)	Germany OEL (TWA)
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	10 mg/m³	200 mg/m³ exposure factor 2

Nom chimique	Italy OEL (TWA)	Portugal	Netherlands OEL (MAC)	Finland OEL (TWA)
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Autriche	Danemark	Pologne	Suisse
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Irlande	Norvège	Lithuania OEL (TWA)	Spain OEL (TWA)
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	10 mg/m³

Mesures d'ingénierie Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Contrôles de l’exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire En cas d'aération insuffisante, porter des respirateurs et des composants testés et approuvés suivant les normes gouvernementales appropriées.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Matériau de gant : gants de protection contre les produits chimiques compatibles.

Protection des yeux Lunettes de sécurité étanches.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures d’hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d’exposition liés à la protection de l’environnement
Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide	
Odeur	Aucune donnée disponible	
pH	Le mélange n' a pas été testé	
Point/intervalle de fusion	**°C** >0	**°F** >32
Point / intervalle d'ébullition	**°C** >100	**°F** >212
Point d'éclair	**°C** >90	**°F** >160
Température d'auto-inflammabilité	**°C** Le mélange n' a pas été testé	**°F** Le mélange n' a pas été testé
Température de décomposition	**°C** Le mélange n' a pas été testé	**°F** Le mélange n' a pas été testé
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet	
Limite supérieure d'explosivité	Le mélange n' a pas été testé	
Limite inférieure d'explosivité	Le mélange n' a pas été testé	
Pression de vapeur	Le mélange n' a pas été testé	
Densité relative	Le mélange n' a pas été testé	
Densité	Aucune donnée disponible	
Solubilité	Soluble dans l'eau	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	
Propriétés explosives	Le mélange n' a pas été testé	

Autres informations
Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun(e) connu(e).
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Une réaction dangereuse n'a pas été signalée.
Conditions à éviter	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
Matières incompatibles	Acides forts. Oxydants. Anhydride acétique. Isocyanates. Ammoniac. Bases.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Nom chimique	LD50 (oral,rat/mouse)	LD50 (dermal,rat/rabbit)	LC50 (inhalation,rat/mouse)
Glycérine	= 12600 mg/kg Oral	Aucune donnée disponible	>570mg/m³(Rat)

Principales voies d'exposition,

Irritation Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification

Corrosivité Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification

Sensibilisation Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification.

STOT - exposition unique Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification

STOT - exposition répétée Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification

Cancérogénicité Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification

Mutagénicité Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification

Toxicité pour la reproduction Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification

Danger par aspiration Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

Toxicité
Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Nom chimique	Freshwater Algae Data	Water Flea Data	Freshwater Fish Species Data	Microtox Data	log Pow
Glycérine	Aucune donnée disponible	Daphnia magna EC50>500 mg/L (24 h)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	logPow-1.76

Persistance et dégradabilité Intrinsèquement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation LA MATIÈRE N'EST PAS BIOACCUMULABLE.

Résultats des évaluations PBT et vPvB
Ce mélange ne contient pas aucune substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets
Dans la mesure du possible, la production de déchets doit être évitée ou réduite à un minimum. Les récipients vides ou garnitures peuvent retenir des résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être mis au rebut conformément à la technique de mise au rebut approuvée. La mise au rebut de ce produit, de ses solutions ou de n'importe quels sous-produits doit respecter les exigences de toutes les réglementations locales, régionales ou nationales/fédérales applicables.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

IATA / ADR / DOT-US / IMDG
Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Numéro ONU	Sans objet
Désignation officielle de transport de l'ONU	Sans objet
Transport hazard class(es)	Sans objet
Groupe d'emballage	Sans objet

Dangers pour l'environnement
Sans objet

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Sans objet

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC
Sans objet.

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances extrêmement préoccupantes
Aucun(e).

Substances réglementées en vertu du code EC 1907/2006, Annexe XVII
Aucun(e).

Substances répertoriées selon l'Annexe I de la Réglementation (CE) No 689/2008
Aucun(e).

Substances à utilisation restreinte selon l'Annexe V de la Réglementation (CE) No 689/2008
Aucun(e).

Substances suivant la Réglementation (CE) No 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relative aux polluants organiques persistants et la Modification de Directive 79/117/CEE
Aucun(e).

Classification allemande de pollution des eaux (Wassergefährdungsklassen)

Nom chimique	Pour cent en poids	Allemagne : classification des eaux (VwVwS) - Annexe 1	Allemagne : classification des eaux (VwVwS) - Annexe 2 Catégories de pollution des eaux	Allemagne : classification des eaux (VwVwS) - Annexe 3
Glycérine	40-70		hazard class 1 - low hazard to waters	

Autres inventaires internationaux

Nom chimique	EINECS (Union européenne)	ELINCS (Liste européenne des substances chimiques notifiées)	ENCS (Japon)	PICCS (Philippines)
Glycérine	Listed	-	Listed	Listed

Nom chimique	AICS (Australie)	Corée du Sud (KECL)	Canada (DSL)	NDSL
Glycérine	Listed	Listed	Listed	-

Évaluation de la sécurité chimique
Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Motif de la révision Mise à jour conformément au Règlement de la Commission (EU) No 830/2015
Numéro de révision 2
Date de révision 08-oct.-2018

Références
• ECHA: http://echa.europa.eu/
• TOXNET: http://toxnet.nlm.nih.gov/
• eChemPortal: http://www.echemportal.org/
• LOLI database: https://www.chemadvisor.com/loli-database

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément à la régulation (CE) 1272/2008 [CLP] :
Non classé

Les informations qui précèdent ont été recueillies par recherche et/ou contrôle diligents et les recommandations sont basées sur une application prudente d'un jugement professionnel. Ces informations ne doivent pas être considérées comme exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif. Tous les produits et mélanges peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Étant donné que la Société ne peut pas contrôler les méthodes, volumes ou conditions réels d'utilisation, la Société ne sera tenue responsable d'aucun dommage ou perte résultant de la manipulation du produit décrit ici ou d'un contact avec celui-ci.
LES INFORMATIONS FIGURANT DANS LA PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT NE CONSTITUENT PAS UNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À TOUTE FIN PARTICULIÈRE